

## LANCEMENT DU NOUVEAU SITE WEB D'ÉLECTION MONTRÉAL : POUR TOUT SAVOIR SUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2009

**Montréal, le 17 août 2009** – Le Bureau des élections de Montréal innove en lançant aujourd'hui son tout nouveau site web : [ville.montreal.qc.ca/election](http://ville.montreal.qc.ca/election). Montréal se dote ainsi d'un site web complet, exclusivement dédié aux élections du 1er novembre. En quelques clics, les électeurs pourront y trouver tous les renseignements relatifs au processus électoral et au déroulement de l'élection 2009 : candidats inscrits, localisation des bureaux de vote, calendrier électoral, mesures mises en place pour les électeurs ayant des limitations fonctionnelles, etc. Mis à jour continuellement d'ici au 1er novembre, le site agira également comme source privilégiée d'information pour toute personne désirant travailler à l'une ou l'autre des nombreuses fonctions disponibles.

Dans les jours suivant la fin de la période de mise en candidature (2 octobre), toute l'information sur les candidats à la mairie de la ville, aux mairies d'arrondissement et aux postes de conseillers de ville et d'arrondissement sera déposée sur le site web. Le site web sera également le lieu privilégié pour suivre l'évolution des résultats du vote tout au long de la soirée du 1er novembre.

Pour stimuler le vote des jeunes, qui s'informent de plus en plus sur le web, Élection Montréal aura son compte Twitter ([election\\_MTL](https://twitter.com/election_MTL)) et l'utilisera pour partager de l'information avec les internautes et ainsi offrir un service d'information transparent et direct aux électeurs.

Enfin, ceux et celles qui ne veulent rien rater de l'information pourront aussi s'abonner à l'infolettre d'Élection Montréal et recevront régulièrement par courriel toutes les actualités relatives à l'élection municipale. Les électeurs pourront également composer le 514-872-VOTE (8683) pour obtenir des renseignements par téléphone à propos de l'élection municipale du 1er novembre 2009.

### Personnel recherché

La tenue d'une élection municipale à Montréal nécessite une armée de travailleurs : scrutateurs, secrétaires de bureau de vote, responsable de la vérification de l'identité des électeurs et bien d'autres fonctions. Les personnes intéressées à vivre cette expérience peuvent d'ores et déjà postuler en remplissant le formulaire en ligne sur le site web. Il faut être âgé d'au moins 16 ans et avoir un numéro d'assurance sociale pour poser sa candidature. Il s'agit d'un emploi rémunéré qui inclut aussi une période de formation.

### Le Bureau des élections

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier de la ville, Me Yves Saindon, est d'office président d'élection et, à ce titre, a la responsabilité de voir à la tenue de l'élection municipale conformément à la loi. Le Bureau des élections a pour fonction d'assister le président d'élection dans ses responsabilités.

-30-

Source : Bureau des élections de Montréal  
[ville.montreal.qc.ca/election](http://ville.montreal.qc.ca/election)

Renseignements : Gonzalo Nunez  
Relations avec les médias  
514 868-1127